



MAIRIE DE MAULÉON

Place de l'Hôtel de Ville
79700 Mauléon

05 49 81 17 00

mairie@mauleon.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi

8h30-12h30 / 13h30-18h30

Vendredi et veille de jour férié

8h30-12h30 / 13h30-16h30

MAIRIE ANNEXE DE MOULINS

18 rue des Meuniers
Moulins, 79700 Mauléon

05 49 81 44 85

mairie-moulins@mauleon.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 13h30-17h30

Jeudi : 13h30-17h30

www.mauleon.fr

LE PETIT MOULINAIS

BRÈVES DE MOULINS | COMMUNE ASSOCIÉE DE MAULÉON

EDITO

#37 | AVRIL 2025

Ce *Le Petit Moulinois* numéro 37 est encore et toujours bien étoffé. Contrairement à l'habitude j'ai signé deux articles. Un pour la Disco+30 qui a été une prise de risque et un travail colossal pour le comité des fêtes et un où j'exprime ma colère. Je vous laisse découvrir tous les articles de ce nouveau LPM.

Bonne lecture

Michel-Pierre Dubois

Maire délégué de Moulins



INSCRIPTION ECOLE NOTRE DAME 2025-2026

L'école Notre Dame accueille les enfants de la PS au CM2 à Moulins.

Les inscriptions pour la rentrée 2025 sont possibles dès maintenant. Le chef d'établissement et l'équipe enseignante se tiennent disponibles pour vous recevoir.

Pour cela, n'hésitez pas à prendre rendez-vous soit par téléphone au **05.49.81.49.40**, soit par mail à ecolenotredamemoulins@wanadoo.fr.

Nous serons heureux de vous accueillir.



TOUS À VÉLO À L'ÉCOLE DE MOULINS

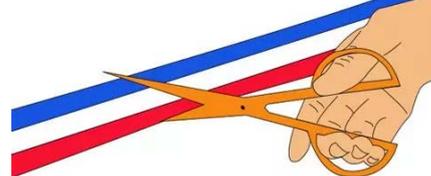
Le programme Savoir Rouler à vélo a débuté à l'école Notre Dame de Moulines la semaine du 10 au 14 mars. Soutenus par l'agglo 2b et encadrés par des animateurs de l'école de découverte des Sports, les 26 élèves de la classe de Ludivine Morisset ont pratiqué le vélo de manière intensive de façon à obtenir les 3 blocs d'apprentissage de ce programme : savoir pédaler, savoir circuler dans un milieu sécurisé et enfin savoir rouler à vélo sur la voie publique.

Dans un premier temps, ils ont appris à vérifier l'état de leur vélo, le réglage du casque. Puis dans un second temps, ils se sont entraînés sur la cour avec des panneaux et un parcours dans le respect des règles de priorité entre piéton, vélo et voiture. Le jeudi, ils sont sortis dans le bourg de Moulines avant d'effectuer une grande sortie de 15 kms le vendredi. Partis de Moulines, ils sont passés par Loublande puis la Chapelle Largeau avec un retour à Moulines. Avant la pause pique-nique à la Chapelle, les enfants des deux écoles ont découvert leur dernier défi scientifique avant de participer au Congrès de Jeunes chercheurs au Longeron le 28 mars.



Enfin, chaque enfant a reçu des mains de Mr Putelli, membre de la commission consultative de la commune de Moulines, une attestation « savoir circuler à vélo ». Après la classe, parents et enfants ont pu expérimenter le parcours en respectant le code de la route.

INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX



Le 13 mars à 18h, en présence des enfants de la périscolaire et de leurs deux animatrices, des 4 nourrices de Moulins, de parents, de Moulinois, de membres de la commission consultative, des deux précédents maires, de membres des services municipaux, d'Aurélié Grégoire, adjointe à l'enfance et à la jeunesse et du maire délégué s'est déroulée l'inauguration de la nouvelle aire de jeux de Moulins.

Dorénavant Moulins bénéficie de 2 espaces de jeux de plein air dédiés aux plus petits et plus grands pour un investissement s'élevant à 31800€. Une partie des travaux a été faite en interne par les services techniques (aménagement paysagers et clôtures).



Moulins dispose de divers espaces pour les jeunes, cette aire de jeux, la périscolaire juste à côté, la bibliothèque (ouverte tous les vendredi soirs et totalement gratuite), le terrain de foot, la salle omnisport et enfin le foyer des jeunes pour ceux qui sont un peu plus grands.

ON NE CHANGE PAS UNE ÉQUIPE QUI CASSE ...

Un couteau a été retrouvé planté dans la structure d'un des éléments de l'aire de jeux. En plus de la dégradation que cela occasionne, c'est potentiellement très grave car des enfants peuvent se blesser avec.



Ce bâtiment du foot a **encore** été la cible d'imbéciles qui trainent :



Il y en a ras le bol que tout soit abîmé à Moulins à cause de jeunes qui trainent et qui ne sont pas encadrés / éduqués par leurs parents.



De part la loi française, **les parents ont le devoir** de veiller à la moralité de leurs enfants. Cela inclut le contrôle des fréquentations et des allées et venues de l'enfant. Ils doivent aussi assurer l'éducation de leurs enfants, ce qui inclut non seulement l'inscription à l'école, mais aussi l'**éducation morale et civique**.

Les enfants ne sont pas des chats qui sortent le matin et rentrent le soir quand bon leur semble ou quand on leur ouvre les portes.

La liste des méfaits est longue, très longue et Il est franchement pénible que les Mauléonnais paient en permanence pour quelques imbéciles non ou mal élevés.



DISCO +30 ANS À MOULINS. TRES BELLE RÉUSSITE !

La première disco organisée par le comité des fêtes de Moulins a été un véritable succès quant à son organisation, son déroulement et sa participation.

Aucune ombre au tableau. Plus de 350 personnes ont fait la fête de 21h à 02h20 du matin dans une ambiance chaleureuse et très festive.

Cette disco +30 ans où les places n'étaient disponibles que sur HelloAsso avec carte d'identité, s'est déroulée à la salle Omnisport aménagée et décorée par le comité pour l'occasion, animée par les DJ de FDJ Animations et encadrée par une sécurité privée très professionnelle. Le bar était évidemment tenu par le comité des fêtes et ses bénévoles de Moulins et un food truck permettait aux convives de se restaurer.

SAMEDI 22 MARS 2025
Salle Omnisports - MOULINS

DISCO

ANIMATION : FDJ **POUR LES +30 ans**

de 21h à 2h

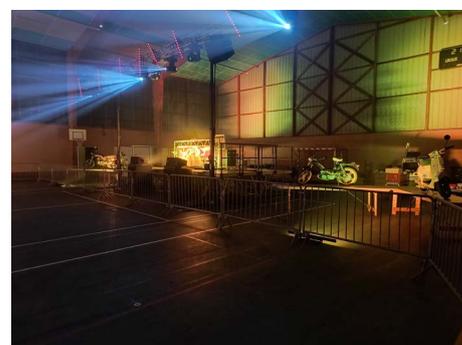
Places limitées (350 max)
uniquement sur réservation :



Entrée : 8 euros ou 52,4765€ francs

FOOD TRUCK SUR PLACE SPONSORISÉE PAR :
MARQUIS PEM

DISCO ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE MOULINS





En conclusion, il ne reste plus qu'à attendre (avec impatience) la prochaine Disco du comité des fêtes.

LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MOULINS

Le 4 février certains bénévoles sont allés à la MDDS (bibliothèque des Deux-Sèvres) pour renouveler les collections de livres, donc de nouveaux livres sont disponibles. C'est une opération qui s'effectue tous les 6 mois.

Le 11 février 2025 la bibliothèque de Moullins a accueilli des classes de l'école Notre-Dame de Moullins.

Les quelque 40 élèves ont écouté avec attention leurs enseignants leur faire la lecture.

La bibliothèque continue aussi à accueillir les assistantes maternelles et leurs bambins.

Photos accueil de l'école :





Les bénévoles de la bibliothèque de Moulins

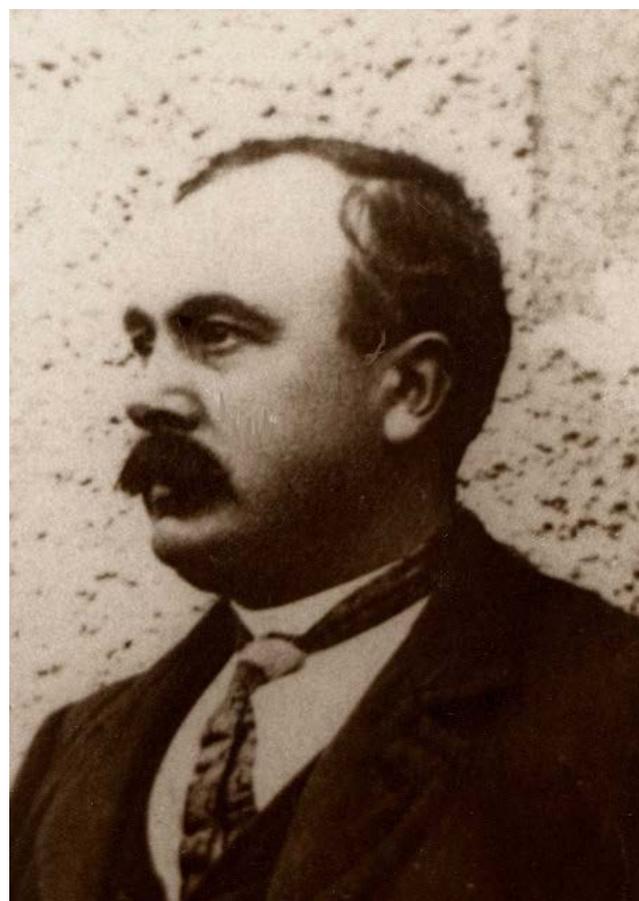
LES 100 ANS DU DECES DE NARCISSE GABILLAUD

Il y a cent ans décédait Narcisse GABILLAUD, et pour marquer cet anniversaire l'association «PASSÉ-PRÉSENT-FUTUR» a le projet de créer une exposition sur sa vie.

Celle-ci se déroulera le week-end des Journées du Patrimoine, les 20 et 21 septembre 2025. Nous sommes donc à la recherche de photos, documents ou objets qui pourraient avoir un lien avec lui, si vous avez cela n'hésitez pas à nous en faire part.

Aussi dans le cadre de cette exposition, le matin du samedi 20 septembre, les peintres amateurs ou professionnels pourront venir s'exprimer dans leur art sur le site de Pyrôme, site cher à N. GABILLAUD. Les œuvres seront ensuite exposées pour le week-end.

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement :
ppf.moulins79@gmail.com ou au 06 79 86 63 84.



L'association se réunit aussi tous les mardis, sauf empêchement, à 10h15, salle Notre-Dame, ancienne cure de Moulins derrière l'église, n'hésitez pas à ouvrir la porte vous y serez les bienvenus.

Passé Présent Futur

DEUX ENTREPRISES DE MOULINS ONT EXPOSÉ AU WEEK-END COMMERCIAL DE LA POTERIE



**29 et 30
mars 2025**
à Mauléon
zone d'activité de la poterie



Pour la première fois, cette année, au côté de d'autres entreprises de Mauléon, deux entreprises de Moulins ont exposé au week-end commercial de la poterie. Il s'agit de la menuiserie **Marquis** et du chauffagiste, plombier électricien **PEM**.



Ce week-end commercial qui a été un véritable succès auprès de la population, a vu de très nombreux mauléonnais venir visiter les stands, les portes ouvertes et assister aux animations dans une ambiance très conviviale.

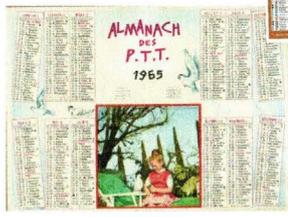
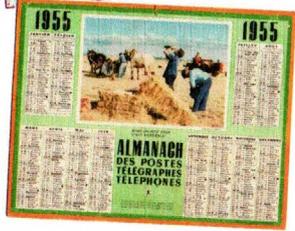


Classes 5

Vous êtes né en 1925, 1935...1995 ou 2005.
Vous êtes né ou avez été à l'école de Moulins.
Ou vous habitez Moulins(1).
Notez cette date le samedi 11 octobre 2025
pour fêter les classes 5.
N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Les invitations viendront plus tard.

(1)Vous venez d'arriver à Moulins depuis 10
ans, vous êtes concerné et intéressé,
contacter le 06 31 45 62 03.



PRÉSENTE

Chapelle Fest

5 JUILLET 2024

Centre Bourg - Espace Émile Roux
LA CHAPELLE LARGEAU

Entrée
GRATUITE
À PARTIR DE 19H30

21H30

CONCERT

VU
à la
TV

LUDOVIC TOURNAY

Et ses 4
Claudettes

Soisie de
Claude François

Bar & Restauration sur place
REPAS SUR RÉSERVATION
Sur place saucisses frites

+ ANIMATION DJ

INFORMATIONS DIVERSES ...

Aménagement rue des Meuniers :

Les travaux de la rue des Meuniers avancent.

Le terrassement de la voirie et la préparation des bordures ont débuté le 24 mars. Le coulage des bordures devrait être effectué du 14 avril au 18 avril. Il y aura 2 semaines de séchage sans pouvoir passer sur les bordures.



Seront ensuite préparés la voirie, les trottoirs en enfin les enrobés seront coulés. Normalement, fin juin ou début juillet ce devrait être fait.



La bibliothèque de Moulins est ouverte tous les **vendredis soirs de 16h00 à 18h30**.



Suite à de nouvelles remarques de Moulinois très mécontents, il est rappelé que posséder un chien implique des responsabilités envers son animal, mais aussi envers les voisins et la communauté. La législation prévoit des règles précises que tout propriétaire de chien doit respecter pour garantir une cohabitation harmonieuse, notamment en ce qui concerne les nuisances sonores et la propreté publique.



Il s'agit de l'obligation de **prévenir les aboiements** répétitifs (en présence ou en absence du propriétaire !) et de **ramasser les déjections** canines.

Selon l'article R1334-31 du Code de la santé publique, tout propriétaire de chien a l'obligation de faire en sorte que son animal ne crée pas de troubles sonores excessifs. Si le bruit persiste, il peut être considéré comme un trouble de voisinage et entraîner des amendes ou même des sanctions plus sévères en cas de plainte. Des solutions comme les colliers anti-aboiement doivent être envisagées par les propriétaires. Une autre règle essentielle est celle relative aux déjections canines. La loi impose aux propriétaires de chiens de ramasser systématiquement les excréments de leur animal lorsqu'ils se trouvent dans les espaces publics, comme les rues, les parcs ou les trottoirs. L'article R1334-31 prévoit des amendes pour tout propriétaire qui ne respecte pas cette règle.

LPM

Si vous avez connaissance de personnes ne recevant pas Le Petit Moulinois, elles peuvent envoyer un mail à mairie-moulins@mauleon.fr ou passer à la mairie annexe les mardis et jeudis (après-midi).



9h - 12h

Le Temple, rencontres économiques :

Après le succès des rencontres économiques à La Chapelle-Largeau, Saint-Aubin-de-Baubigné, Moulins, Rorthais et Loublande, la 6ème édition aura lieu sur la commune du Temple dans la Zone de la Commanderie.



M.Henri Mousseau de la DGFIP passe chez certains propriétaires privés pour mettre à jour le cadastre. Cette personne a une carte professionnelle.

EVÈNEMENTS À VENIR

Avril	Samedi	12 Avril	Rencontres économiques du Temple de 9h à 12h
Mai	Jeudi	08 mai	 Commémoration de la victoire des forces alliées
Juin	Samedi	28 Juin	Kermesse de l'école
Juillet	Samedi	05 Juillet	Chapell'Fest - Restauration & Concert à partir de 19h30 (Repas sur réservation)

